

## Lexique

**Mutuelle provinciale de négociation collective des centres de la petite enfance (CPE) affiliés à la Centrale des syndicats du Québec:** association regroupant près d'une cinquantaine de CPE dont les salariées sont membres d'un syndicat affilié à la FIPEQ-CSQ. L'association d'employeurs a pour principal mandat de représenter les directions de CPE dans le cadre de la négociation collective.

**Parties négociantes:** parties visées par une négociation. Ex.: la FIPEQ-CSQ, la Mutuelle, le ministère de la Famille.

**Protocole de négociation:** ensemble des règles définissant l'opération de négociation entre les parties négociantes (libération des membres du comité de négociation, matières de négociation, CPE visés par la négociation nationale et regroupée, etc.)

**Matière de négociation:** sujet, thème d'articles de la convention collective. Ex.: vacances, salaires, libérations syndicales, journées de maladies, protection contre les abus, etc.

**Regroupée:** négociation entre la FIPEQ-CSQ et la Mutuelle (sans le gouvernement).  
Ex.: négociation regroupée, matière de négociation regroupée, protocole de négociation regroupée, table de négociation regroupée, etc.

**Nationale:** négociation entre la FIPEQ-CSQ, la Mutuelle et le ministère de la Famille.  
Ex.: négociation nationale, matière de négociation nationale, protocole de négociation nationale, table de négociation nationale, etc.